RÉALISATIONS (1996 - 2005)

- 1) Interdiction de la promotion directe de type « style de vie » (Qc-1998)
- 2) Interdiction de fumer dans les milieux de travail (Qc-1999)
- 3) Inclusion des aides à la cessation dans la liste des médicaments assurés (Qc-2000)
- 4) Mises en garde recouvrant 50 % des surfaces principales des paquets de cigarettes et comportant des photos ou du graphisme percutants (CAN - 2001)
- 5) Augmentation substantielle du budget de la lutte antitabac (Qc-2001)
- 6) Interdiction totale de la commandite d'événements et de la promotion de la commandite (Qc-2003)



RÉALISATIONS (2005-2008)

- 7) Interdiction des appellations « douce » et « légère » et variantes (Can-2006) mais pas du faux concept du risque variable
- 8) Interdiction de fumer dans les **restaurants et les bars** (Qc-2006)
- 9) Interdiction de fumer et de vendre du tabac sur les terrains d'écoles (Qc-2006)
- 10) Interdiction de vendre du tabac dans les milieux sociaux et sportifs (Qc-2006)
- 11) Interdiction des étalages de produits du tabac dans les points de vente (Qc-2008)



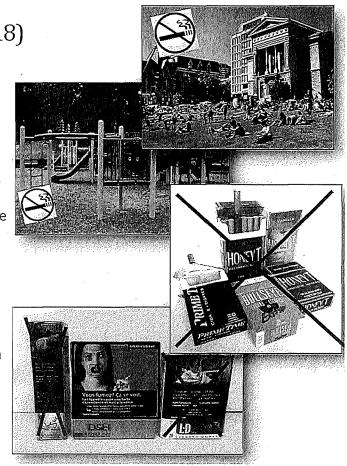
RÉALISATIONS (2009-2016)

- 12) Interdiction des publicités dans les imprimés destinés au public (Can-2009)
- 13) Renforcement des mises en garde pour couvrir 75% des surfaces principales
- ✓ ainsi qu'un numéro de téléphone et site web pour le soutien à la cessation (Can-2012)
- 14) Augmentation progressive des taxes ✓ sur le tabac (Qc-Can-1998-2018)
- 15) Encadrement de la vente et la promotion des cigarettes électroniques (Qc-2015)
- 16) Interdiction de fumer sur les **terrasses publiques** (Qc-2016)
- 17) Interdiction de fumer dans les véhicules en présence de mineurs (Qc-2016)



RÉALISATIONS (2016-2018)

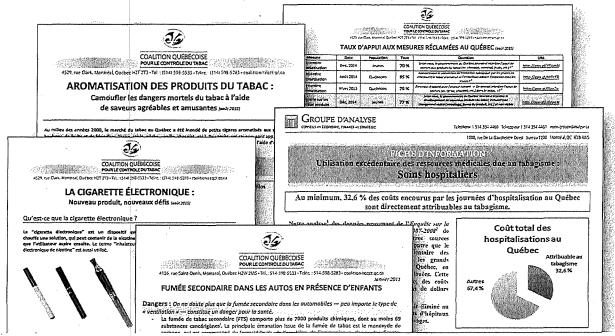
- 18) Interdiction de fumer sur les **terrains**de jeux et sportifs (Qc-2016)
- 19) Interdiction de fumer à 9 mètres de toute porte ou fenêtre où le public a accès (Qc-2016)
- 20) Obligation pour les établissements de santé et d'enseignement de niveau collégial et universitaire d'adopter une politique visant un environnement (extérieur) sans fumée (Qc-2017)
- 21) Interdiction de toutes les saveurs, incluant le menthol, pour l'ensemble des produits du tabac (Qc-2016)
- 22) Interdiction des incitatifs ou autres **avantages pour les détaillants** liés à la vente ou le prix du tabac (Qc-2016)
- 23) Surface minimum pour les mises en garde (4 648mm²)



TRAVAIL TYPIQUE: RÉVISION DE LA LOI 2015

À partir de 2008: documentation systématique et rigoureuse des problèmes, mesures réclamées, appui du public, adversaires...

Mémoires, documents-synthèse, communiqués, mises à jour...

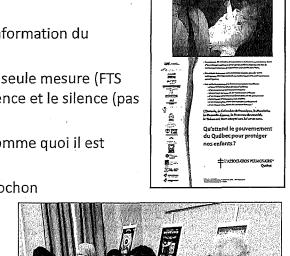


RÉVISION DE LA LOI:

2008-2012: 4 années de promesses et d'inaction : générer/maintenir le momentum!

- Difficultés d'obtenir une rencontre et de l'information du ministre Yves Bolduc
- Ministre préférait « commencer » avec une seule mesure (FTS auto/enfants) et dictait aux groupes la patience et le silence (pas de critiques)
- Événements pour « réitérer » le message comme quoi il est nécessaire de réviser la Loi.
- · Lettre ouverte signée par Drs Couillard et Rochon







2012-2014: règne très court du Parti québécois



- Élections 2012: promesse électorale du PQ; nomination du Dr Réjean Hébert
- Collaboration (pétition) avec l'Opposition (Rita de Santis, PLQ) afin que la CSSS puisse se saisir du dossier
- Conférence de presse à Québec lors de la Journée mondiale sans tabac: Hébert s'engage
- Le ministre active le mandat du CSSS pour examiner le rapport de mise en œuvre de la Loi (2005-2010)
- Audiences très couvertes en août 2013
- Stunt médiatique autour des terrasses
- Lancement de la campagne « La Santé avant leurs Profits » (janvier 2014)



Nicola Roxon, uncienne ministre australienne de Santé, montrant les parquets de ciparettes de son pop

Le goût amer des cigarettes australiennes

L'Australie souhaite que le Québec aille encore plus loin dans sa lutte antitabac

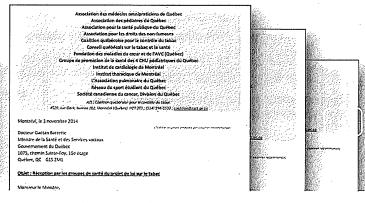


RÉVISION DE LA LOI:

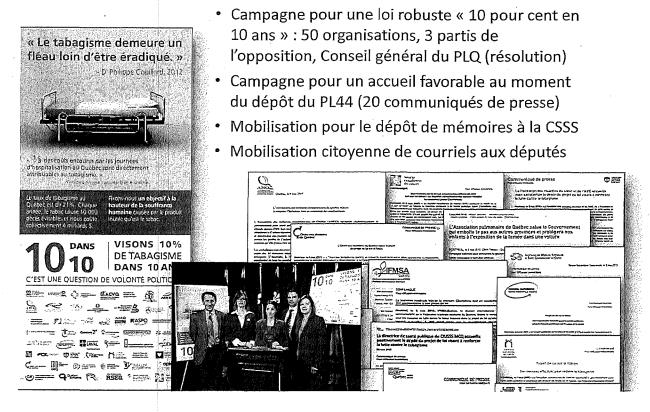
2014: élections, nouvelle ministre, travail à recommencer

- Déclenchement des élections : le projet de loi du PQ n'a pas vu le jour
- Promesse électorale du PLQ; nomination de Lucie Charlebois en tant que ministre déléguée à la Santé publique
- Début des rencontres (troisième ronde!!) avec tous les députés concernés: CSSS, CFP, leaders, porte-parole pour les dossiers reliés
- Lettre conjointe des partenaires clés, soulignant qu'un projet de loi ne serait bien accueilli que s'il contient au moins ces deux mesures clés: interdiction du menthol et une mesure sur l'emballage





2014-2015: campagnes organisationnelles et grand public



RÉVISION DE LA LOI:

Printemps/été 2015: démonstration d'appuis plus généraux

- Sondages sur les divers enjeux (communiqués et exclusifs médiatiques)
- Mobilisation municipale: 174 résolutions municipales (conférences de presse/communiqués); collaboration avec



Printemps/été/automne 2015: discréditer les adversaires

- Dénonciation des tactiques de l'industrie et de ses alliés (ex. miser sur la contrebande pour détourner l'attention des pratiques légales)
- Contrepoids aux données et arguments trompeurs de l'industrie et de ses alliés (menthol)

· Exposition des groupes façades de l'industrie



RÉVISION DE LA LOI:

Été 2015: commission parlementaire

PRÉPARATION, COORDINATION et VIGIE:

- Diffusion d'un mémoire-type à tous les partenaires, préparation d'un mémoire étoffé, aide sur demande aux mémoires des autres, etc.
- Formation pour les témoins santé et coordination stratégique des témoignages
- Appel à des experts internationaux et à notre représentante des victimes du tabac – participation stratégique sur les panels prosanté
- Présence constante de la CQCT et suggestions de questions
- · Envoi d'informations clés lors des audiences
- Organisation de reportages exclusifs
- Communiqués de presse et mises à jour quotidiennes aux témoins santé



Automne 2015: pressions post-audiences pour des amendements

- Travail sur les programmes de performance de l'industrie du tabac auprès des détaillants
- Formulation de textes d'amendements spécifiques (aux 3 partis)
- Collaboration (DSP-Mtl/APQ) pour réclamer un amendement pour les milieux de santé, et avec le milieu municipal pour les terrains sportifs
- Présence constante lors de l'étude détaillée (« article par article »)



RÉVISION DE LA LOI (projet de loi 44)

26 novembre 2015: adoption à l'unanimité

- Présence lors de l'adoption (applaudissements, « scrum », photos, party spontané le soir de l'adoption)
- Remerciements à tous les partenaires et supporteurs
- Party victoire pour les partenaires
- Documentation de la lutte « Bulletin victoire » (en cours)

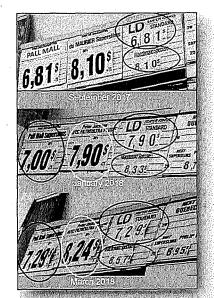






PRIORITÉ ACTUELLES

- Mesures fiscales (augmentation et indexation de la taxe provinciale; politique de prix, tarification du commerce du tabac pour récupérer 50 M\$)
- Standardisation de l'apparence et de l'emballage
- Encadrement réglementaire fédéral de la promotion et des dispositifs de vapotage (protection de la loi du Qc)
- · Nouvelle gamme de mises en garde
- Renforcer la capacité au niveau fédéral (financement pour les groupes spécifiques au tabac; crise au sein de Coalition canadienne pour l'action sur le tabac)





Merci!





Flory Doucas, B.Sc., D.E.S.S. env. prév.
Codirectrice et porte-parole (depuis 2009)

Heidi Rathjen, B.Ing., LLD (hon), Dr. h.c.(hon), C.S.M. Cofondatrice et codirectrice (depuis 1996)



La santé durable pour tous

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (Une initiative de l'Association pour la santé publique du Québec)